



---

# RAPPORT D'ACTIVITE

2012

---



# Table des matières

1. Gestion du Fonds d'investissement solidaire .....	1
a. Collecte d'épargne solidaire en France .....	1
b. Nouveaux investissements en 2012 .....	3
c. Situation de l'instruction des demandes de financement au 31/12/2012 et perspectives d'investissement en 2013... ..	4
c. Sorties / cession des participations .....	5
d. Nouveaux pays d'intervention .....	5
e. Evolution de la qualité du portefeuille au cours de l'année 2012 .....	6
f. Portefeuille FA au 31/12/2012.....	7
g. Analyse de l'impact sociétal des entreprises du portefeuille .....	7
2. Services d'Appui aux Entreprises du portefeuille .....	8
a. Le réseau des SAE partenaires de TECH DEV chargés de la mise en œuvre du FA dans leur pays .....	8
b. Rémunérations des services non financiers « de proximité » fournis par les partenaires locaux.....	10
c. Atelier rencontre des partenaires du FA .....	10
d. Le Service d'Appui Technique à Distance apporté par TECH DEV.....	11

## 1. Gestion du Fonds d'investissement solidaire

### a. Collecte d'épargne solidaire en France

Le niveau de collecte d'épargne solidaire en 2012 aura été sensiblement le même qu'en 2011 :

- montant total des fonds levés depuis l'origine au 31/12/2012 : 677 369 € (624 778 € au 31/12/2011),
- montant net<sup>1</sup> collecté dans l'année 2012 : 52 591 € (contre 49 049 € en 2011, très faible comparé aux collectes des années 2010 et 2009 : 123 816 € et 219 374 €).

Les niveaux bas de ces deux dernières années s'expliquent par le climat économique générale ; et par l'impact de la diminution des avantages fiscaux de la Loi de Finances 2010 (ayant eu un impact fort en 2011). Le même constat est fait par Garrigue, tous secteurs confondus (5 compartiments dont le FA)<sup>2</sup>, avec une croissance de la levée de fonds de l'ordre de 10 %.

Au 31/11/2011, seuls 40% des montants collectés depuis 2005 ont été investi dans des entreprises. Ce taux bas explique un effort de communication minimal au cours de 2012, la priorité étant donnée à des actions de sensibilisation grand public (conférences dans des écoles d'ingénieurs par exemple) plutôt qu'à la « recherche » de nouveaux souscripteurs.

---

<sup>1</sup> 817 nouvelles parts ont été souscrites pour un montant total de 62 909 €, 134 ont été rachetées pour un montant de 10 318 €

<sup>2</sup> Levée de fonds Garrigue (tous compartiments confondus) au 30 /4/11 = 4212 k€. 4629 k€ au 30/04/2012 et 4809 k€ en décembre 2012. Taux de croissance environ 10 % / an.

- **Communication**

Moyen (vecteur) de communication	Réalisé en 2012
<b>Articles de presse</b>	MANAGEMENT ET AVENIR (juin 2012), « Le dispositif de gestion des organisations hybrides, régulateur de logiques institutionnelles hétérogènes ? Le cas du capital-risque solidaire », Pascale Terrisse.  Communiqué sur le site de l'AFD à l'occasion de la signature de la garantie de portefeuille ARIZ <a href="http://www.afd.fr/afrique?actuCtnId=82546">www.afd.fr/afrique?actuCtnId=82546</a> « renforcer le financement solidaire des petites entreprises africaines à utilité sociale, 17/07/2012) »  LA VIE (hebdomadaire du 13 décembre 2012) « un fonds d'investissement pour les PME d'Afrique »
<b>Conférences</b>	Centrale Lyon (organisé à l'occasion des journées nationales ISF) : « épargne solidaire en réponse au financement du développement des PME en Afrique »  ISTOM (Agro-Développement International), à l'occasion des journées portes ouvertes entreprises : stand + conférence : « finance solidaire et développement des PED »)  Agro-Paris-Tech (janvier 2013) dans le cadre du cycle de conférences « les débats de l'Agro », organisé par ISF Agro : « finance solidaire et développement des PED »
<b>Information trimestrielle des souscripteurs et des sympathisants du FA</b>	Bulletin ACTU FA n°18 (octobre 2012) <sup>3</sup> (sortie du N°19, prévue fin janvier).
<b>Salon Convergences 2015</b>	Mini stand de présentation du FA, invité par OIKOCREDIT
<b>Semaine de la Finance solidaire organisée par FINANSOL du 3 au 11/11 (1)</b>	Stand de présentation du FA et des entreprises du portefeuille dans le hall de la Mairie du 18 <sup>ème</sup> arrdt de Paris, le 16 novembre 2012

- **Site web**

Un site internet dédié au dispositif Fonds Afrique est en ligne depuis juin 2012 : [www.fondsafrique.org](http://www.fondsafrique.org)

L'objectif de ce site est d'assurer une meilleure visibilité à nos actions mais également d'offrir une plateforme pour les acteurs du dispositif : chaque partenaire (dans les différents pays d'intervention) et chaque entreprise bénéficie d'une page dédiée par laquelle ils peuvent communiquer sur leurs activités respectives.

Les nouveaux entrepreneurs intéressés pourront connaître précisément les modalités d'intervention, les procédures à suivre et obtenir les coordonnées des personnes à contacter.

- **Grand Prix de la Finance Solidaire**

**La coopérative UGPPK (fédération NUNUNA), soutenue par le FA a remporté le Grand Prix de la Finance Solidaire édition 2012, catégorie "Solidarité Internationale".** Cet événement annuel est organisé par le Monde et Finansol, en partenariat avec la Fondation Crédit Coopératif, la Carac et France Active.

La remise officielle du prix à la présidente de l'UGPPK a eu lieu à l'auditorium du quotidien Le Monde à Paris le 12 novembre en présence de M. Benoît Hamon, ministre délégué chargé de l'économie sociale et solidaire. A cette occasion les médias ont relayés l'information : sur le site de FINANSOL, dans le numéro LE MONDE argent & patrimoine, dossier spécial « Finance Solidaire » datée du 14 novembre « Avec Nununa, les Burkinabées se

<sup>3</sup> N°17 diffusé en janvier 2012 ; pas d'informations significatives avant septembre 2012 ce qui explique l'absence de parution en Avril et Juillet 2012

regroupent pour vivre du beurre de karité »<sup>4</sup> et sur le site JEUNE AFRIQUE.fr daté du 14 novembre « Nununa, un modèle solidaire payant »<sup>5</sup>.

L'attribution de cette récompense, dont le mérite revient avant tout aux membres et au personnel de la coopérative UGPPK au Burkina Faso, a été une opportunité pour le FA d'asseoir sa notoriété dans le milieu de la finance solidaire. Cette reconnaissance du dispositif facilitera la pérennisation du FA.

- **Fiscalité**

Un amendement a été proposé et adopté le 29/10/2012 pour ramener la durée de détention des parts à 5 ans (au lieu de 10 ans depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012) dans le cadre de la loi Madelin qui offre des avantages fiscaux aux particuliers qui investissent dans des structures ayant l'agrément entreprise solidaire (dont GARRIGUE, son agrément qui a été renouvelé pour 5 ans en 2012).

Le plafond déductible pourrait être diminué. Le projet de finance 2013 est en cours d'approbation par le Sénat.

*Synthèse 2012 :*

La tendance constatée en terme de collecte depuis 2011 se confirme.

Le Grand Prix de la Finance Solidaire remporté par l'une des entreprises du FA renforce le dispositif.

### **b. Nouveaux investissements en 2012**

4 investissements ont été décidés en 2012 (comparé à notre objectif de 6 investissements cette année)

<b>Pays</b>	<b>Entreprise</b>	<b>Montant investi (k€)</b>	<b>Avis favorable du CE</b>	<b>Décision du Directoire GARRIGUE</b>
Congo Brazza	MAB BRICK	14,8 k€	07/02/2012	13/07/2012
Burkina Faso	KARILOR (2 <sup>ième</sup> CCA)	29 k€	08/06/2012	15/10/2012
Cameroun	FAPL	29 k€	05/12/2012	Janvier 2013
Cameroun	NT FOODS	22,2 k€	05/12/2012	Février 2013 (*)
	<b>TOTAL</b>	<b>95 k€</b>		

(\*) : En attente de réception des éléments complémentaires demandés par le CE

Les fiches de présentation des entreprises sont disponibles sur le site du Fonds Afrique.

Ce niveau d'investissements en deçà de nos objectifs s'explique notamment par le fait que la garantie ARIZ, en relais de la première convention échu le 19 janvier 2011, n'a pu être signée que le 21 juin 2012.

La reprise des investissements n'a pu se faire que progressivement.

<sup>4</sup> [http://www.lemonde.fr/economie/article/2012/11/13/avec-nununa-les-burkinabees-se-regroupent-pour-vivre-du-beurre-de-karite\\_1789720\\_3234.html#xtor=AL-32280308](http://www.lemonde.fr/economie/article/2012/11/13/avec-nununa-les-burkinabees-se-regroupent-pour-vivre-du-beurre-de-karite_1789720_3234.html#xtor=AL-32280308)

<sup>5</sup> <http://economie.jeuneafrique.com/regions/afrique-subsaaharienne/13662-nununa-un-modele-solidaire-payant.html>

Au cours de l'année, 4 Comités d'Engagement ont eu lieu (dont 1 à distance pendant l'été 2012) : 7 février, 8 juin, 25 juillet, 5 décembre.

## ARIZ

La convention de sous participation en risque (garantie de portefeuille) a été formellement signée le 21 juin par le Président du Directoire de Garrigue et la Directrice du Département Entreprises, Banques et Collectivités locales à l'AFD pour une enveloppe de 200 000 € (quotité garantie) uniquement sur les CCA et PP. La période de mobilisation de cette garantie est de 2 ans, donc jusqu'au 21 juin 2014, avec effet rétroactif afin de prendre le relais de la 1<sup>er</sup> convention ARIZ et d'assurer la continuité de la garantie.

45 K€ (donc 22,5 K€ de quotité garantie) sont engagés sur cette convention (y compris le dernier investissement dans FAPL).

### c. Situation de l'instruction des demandes de financement au 31/12/2012 et perspectives d'investissement en 2013

Ici sont seulement citées les demandes présentées au premier comité, dit d'identification.

N° CE	Date du CE	Demandes présentées	Accord du CE pour instruction	Situation au 31/12/12
	2011	GENERALE DES VIANDES (BF)	OUI	<b>En attente</b>
	2011	CHRIS BENIN (Bénin)	OUI	Avis favorable avec réserves (CE17) : <b>Réserves non levées pour l'instant</b>
	2011	NATURA (Bénin)	OUI	<b>En attente</b>
	2011	PHYTORICA (Cameroun)	OUI	<b>En cours d'instruction</b>
<b>CE19</b>	7/02/2012	LABEL BENIN (Bénin)	OUI	<b>En cours d'instruction</b>
<b>CE19</b>	7/02/2012	SAWURA (Mali)	NON	
<b>CE19</b>	7/02/2012	Atelier LE BAFO (Mali)	NON	
<b>CE19</b>	7/02/2012	THALLEIRRA (Cameroun)	NON	
<b>CE20</b>	8/06/2012	VALLESSE (Côte d'Ivoire)	OUI	<b>En cours d'instruction</b>
<b>CE20</b>	8/06/2012	SODEPAL (Burkina Faso)	OUI <small>sous conditions</small>	<b>En attente de réexamen</b>
<b>CE21</b>	5/12/2012	DEO GRACIAS (Burkina Faso)	OUI	<b>En cours d'instruction</b>

Les dossiers MABBRICK, KARILOR CCA2, FAPL et NT FOODS ont vu leur instruction finalisée courant 2012, ils ne figurent donc pas dans ce tableau.

Un certain nombre de demandes d'entreprises ont été pré-identifiées par les partenaires du FA, et pourront faire l'objet d'une préparation de dossier d'identification prochainement (1<sup>er</sup> trimestre 2013).

PAYS	Demandes pré-identifiées (non encore présentées en Comité dit d'Identification)
BENIN	SOPAB, AGROTECHNIC, SEMENCES BENIN
BURKINA FASO	KATO, PHYTOFLA, LMP, SETRAPA
CONGO	

CAMEROUN	ALFI FOOD
TOGO	REHOBOT, AGROCONCEPT
MALI	(suspendu)
COTE D'IVOIRE	AVVA CAFE, MAZCOM
SENEGAL	SAEB, PROPLAST, DIRFEL
<b>TOTAL</b>	<b>15 entreprises</b>

#### *Synthèse 2012 :*

Notre objectif en terme de nombre d'investissements en 2012 n'a pas été atteint : seulement 4 décisions d'investissements (objectif initial : 6 dans l'année) : En 2013, nous ciblons raisonnablement 5 à 7 investissements.

Les partenaires sont en cours d'élaboration de leurs objectifs pour 2013.

L'augmentation du portefeuille et les objectifs de croissance du nombre d'investissements (avec diversification géographique : augmentation du nombre de mission de prospection) nécessite de renforcer l'équipe de gestion à Paris par le recrutement d'un chargé de suivi junior qui travaillera sous la supervision du chargé d'investissements.

#### **c. Sorties / cession des participations**

**SPH** : Entré au capital de la société en 2007, le FA a cédé, en mars 2012, ses parts sociales au Gérant qui était repreneur suivant des conditions préférentielles convenues dès le départ (plus value : 40 %).

**UGPPK** : La revente de la part sociale détenue par le FA est négociée depuis juillet 2012. La formalisation de la sortie est en cours.

**Coop Meuble** : La sortie du FA est en cours. 2/3 des actions ont déjà été rachetées par la coopérative.

**Savon Plus** : La sortie est négocié depuis juin 2011, elle est cours. Le rachat effectif, pour des raisons de trésorerie et personnelles pour le gérant, sera réalisée en 2 fois : janvier 2013 et juin 2013. Le gérant est l'acquéreur avec une plus value de l'ordre de 35 % suivant des conditions préférentielles convenues dès le départ.

#### *Synthèse 2012 :*

4 sorties négociées et réussies dans le courant de l'année.

#### **d. Nouveaux pays d'intervention**

Les missions dédiées dans des nouveaux pays potentiels au cours de l'année 2012 ont été l'occasion de préparer la construction de nouveaux partenariats notamment en Côte d'Ivoire et à Madagascar.

Mali : **SERIM**, signature de la convention TECH DEV - FA / SERIM en décembre 2011 : suspension des prospections à cause de la crise malienne. La SERIM a fermé définitivement ses activités dans le pays fin avril 2012.

Côte d'Ivoire : **CCDE**, amorce d'un partenariat autour du FA, premier dossier en test. Signature de la convention cadre à prévoir après 1<sup>ier</sup> bilan partenarial, courant 2013.

Madagascar : **CITE**, 2 rencontres préparatoires : Paris (mai 2012) et Antananarivo (octobre 2012). Préparation du partenariat en cours.

### Synthèse 2012 :

Amorçage de partenariats FA dans 2 nouveaux pays en 2012 : Côte d'Ivoire & Madagascar

Nouveaux pays d'intervention depuis 2011 : Mali (suspendu) ; Togo (au stade d'identification d'entreprises) ; 1<sup>ers</sup> investissements au Cameroun.

### e. Evolution de la qualité du portefeuille au cours de l'année 2012

Les revues trimestrielles du portefeuille (réunions Directoire de GARRIGUE / Equipe opérationnelle FA à Paris) ont pour objet d'apprécier le risque du portefeuille.<sup>6</sup>

Critères retenus pour la notation du risque des entreprises du portefeuille FA :

V	activité OK, remboursement du CCA/PP Ok (retard sur échéance < 60 j).
*J	activité OK, retard (>60j) sur remboursement du CCA/PP
zO	activité rencontre des difficultés, échéancier suspendu, justifié par l'entreprise
IR	entreprise en péril, échéancier suspendu, horizon du remboursement non visible
T*G	cessation d'activité, procédure de liquidation à prévoir ou en cours
-B	CCA/PP totalement remboursé. FA toujours au Capital - sortie en cours de négociation
VI	CCA/PP totalement remboursé. FA toujours au Capital - horizon de sortie non visible
fC	CCA/PP totalement remboursé. FA sorti du Capital

Notation du portefeuille fin 2012 (revue de portefeuille - décembre 2012) :

IR	CASA COMMERCIALISATION
zO	ANY PASCALE
zO	CAPS
zO	C.V.S.R.H. de NIANING
*J	AROME D'AFRIQUE
V	CUBA LIBRE
V	APROVAL
V	BAOBAB DES SAVEURS
V	KARILOR
V	MABBRICK
V	MTC
V	FAPI
V	MEUBLE PEDRO
-B	SAVON PLUS
-B	COOPERATIVE DU MEUBLE
fC	SPH
fC	NUMANA - UCPPK

Fin 2012, 4 entreprises sont jugées "à risque" (les mêmes que fin 2011), sur les 15 notées au cours de la revue de portefeuille de décembre.

L'appel à garantie a été demandé à OSEO en juin 2012 (abandon de créance) pour l'entreprise CASA COM. En attente de décision OSEO.

La situation montre un léger mieux pour la CAPS, ANY PASCALE et CVSRHN (sans que cela ne justifie pour l'instant une modification de la notation). La situation s'est bien améliorée pour CUBA LIBRE, en revanche elle s'est dégradée fortement pour AROME D'AFRIQUE.

Aucune entreprise soutenue n'a fait faillite.

<sup>6</sup> 4 réunions en 2012 (février, mai, septembre, décembre)

*Synthèse 2012 :*  
Pas de dégradation du portefeuille au cours de cette année.

#### f. Portefeuille FA au 31/12/2012

16 entreprises au 31/12/2012 (cf. présentation des entreprises du portefeuille FA en annexe 3), 18 depuis le démarrage du FA.

#### g. Analyse de l'impact sociétal des entreprises du portefeuille

Des indicateurs de suivi ont été décidés au cours de l'exercice 2012 sur la base du canevas de suivi de l'évolution de l'impact sociétal dans les entreprises.

Type	Catégorie d'impact	Nom de l'indicateur	Description
Agrégeable	emploi	création d'emploi	nombre de nouveaux emplois depuis l'entrée de FA-DEV
Agrégeable	emploi	consolidation d'emploi	nombre d'emplois maintenus depuis l'entrée de FA-DEV
Agrégeable	emploi	employés déclarés	nombre de personnes déclarés à la CNSS depuis l'entrée de FA-DEV
Qualitatif	emploi	gouvernance	cf. canevas d'évolution de l'US
Agrégeable	emploi	sécurité - conditions de travail	nombre d'entreprises qui offre de bonnes conditions de travail à leur personnel (suivant le <b>référentiel spécifique</b> au FA-DEV)
Agrégeable	institutionnalisation	coopérative	% de coopératives dans le portefeuille
Agrégeable	institutionnalisation	formalisation	nombre d'entreprises "formalisées" par l'entrée de FA-DEV
Agrégeable	institutionnalisation	accès aux financements bancaires	nombre de nouveaux crédits bancaires obtenus depuis l'entrée de FA-DEV
Qualitatif	filière	producteurs (à qualifier selon la filière)	nombre d'acteurs économiques à la base en amont de l'activité de l'entreprise
Qualitatif	filière	volume ressource locale (selon l'activité)	quantité de MP principale achetée et transformée localement dans l'année
Agrégeable	filière	produits mis en marché localement	nombre de produits ou famille de produits mis en marché localement
Agrégeable	filière	CA local	somme des CA réalisés localement pour les produits mis en marché localement
Spécifique	filière	sécurité des aliments	nombre d'entreprises qui proposent des produits alimentaires conformément au <b>référentiel spécifique</b> au FA-DEV
Agrégeable	financier	activité	croissance du chiffre d'affaire du portefeuille
Agrégeable	financier	résultat	part des entreprises du portefeuille qui réalisent un résultat net positif (%)
Qualitatif	financier	répartition VA	% de la VA distribuée au personnel, à la collectivité, aux associés et ce qui reste dans l'entreprise
Qualitatif	environnement	réduction des nuisances sur l'environnement	nombre d'entreprises respectant le <b>référentiel environnemental</b> proposé par FA-DEV

Les données nécessaires sont en phase de collecte, les résultats seront présentables courant du premier trimestre 2013.



## 2. Services d'Appui aux Entreprises du portefeuille

### a. Le réseau des SAE partenaires de TECH DEV chargés de la mise en œuvre du FA dans leur pays

Le réseau des partenaires de TECH DEV en Afrique apporte des services d'appui (non financiers) aux très petites et petites entreprises de leur pays (SAE).

Les partenaires de TECH DEV qui ont souhaité prendre en charge la mise en opération et le développement du FA dans leur pays sont les suivants :

#### Partenariats "historiques" :

PAYS	STRUCTURES PARTENAIRES
CONGO BRAZZAVILLE	<b>Forum des Jeunes Entreprises du Congo - FJEC</b> <b>Brazzaville et Pointe Noire</b>
BENIN	<b>Bureau d'Appui aux Artisans - BAA</b> <b>Cotonou</b>
BURKINA FASO	<b>Ingénierie et Conseil en Développement d'Entreprises – ICDE</b> <b>Ouagadougou</b>

#### Partenariats plus récents :

PAYS	STRUCTURES PARTENAIRES
SENEGAL	<b>ENDA Graf, Dakar</b> <b>Action Sud Ziguinchor, Casamance</b>
TOGO	<b>BCGO, Lomé</b>
CAMEROUN COTE D'IVOIRE MADAGASCAR MALI	<b>Agro PME, Yaoundé</b> <b>CCDE, Abidjan – phase de test</b> <b>CITE, Antananarivo – phase de préparation (suspendu)</b>

**CCDE : Centre de Communication et de Développement de l'Entreprise** est un cabinet privé qui existe depuis 1994.

25, Avenue Noguès,  
Rue N°4 – 06  
BP 1409 Abidjan 06  
Tél : 225 20 32 91 40 / 225 20 32 91 41  
[ccde@aviso.ci](mailto:ccde@aviso.ci)  
**Directeur, Monsieur Maurice KOUE**



Les entreprises suivies par le CCDE couvrent des organisations "à la base" en zones rurales jusqu'aux structures de type entrepreneurial en zones urbaines. Elles interviennent dans tous les domaines (production agricole, artisanat, pêche et élevage, tourisme, agroalimentaire, micro-finance...). Le CCDE réalise : i) des études économiques à grande échelle (macro, approche filière ou sectorielle, formulation de projets/programmes) pour des grands bailleurs : CDE, ONUDI, CEDEO... ii) du conseil aux artisans (formalisation) et aux PME iii) des formations

Son service aux entreprises concerne plus particulièrement : des diagnostics, études techniques, études de marché, études de faisabilité/BP, organisation comptable, des accompagnements vers les banques (BRS via le FIDEN : Fonds Ivoirien de Développement des Entreprises Nationales), des formations notamment en plans d'affaire mais aussi des formations ciblées en entrepreneuriat féminin et la réalisation de guides pratiques (gestion des finances personnelles, l'épargne...).

La reprise économique en Côte d'Ivoire nous a incité à donner suite à la proposition du CCDE de rejoindre le réseau des partenaires du FA. La mission du chargé des investissements au Burkina Faso en mars 2012, a été mise à profit pour rencontrer l'équipe du CCDE et convenir des modalités de démarrage du partenariat.

### CITE : Centre d'Information Technique et Economique

Créé en 1967, le CITE est un organisme d'information et d'appui aux opérateurs économiques (artisans, agriculteurs, micro-entrepreneurs, PME) mais aussi aux collectivités territoriales (communes, régions) et plus généralement à la société civile.

Rue Samuel Rahamefy  
 Ambatonakanga  
 BP 74 Antananarivo 101 - Madagascar  
 Téléphone : (+261 20 ) 22 253 86  
[cite@cite.mg](mailto:cite@cite.mg)  
[www.cite.mg](http://www.cite.mg)  
**Directrice, Madame Haingo RANDRIANARIVONY**



80 employés, 14 antennes en région, 2 pôles: information et accompagnement. Fonds de garantie SOLIDIS mis en œuvre par le CITE pour la partie instruction des dossiers. Une dizaine d'agents du CITE ont été formés en BP et gestion à l'occasion d'un programme de renforcement adossé au CITE.

TECH DEV a eu l'occasion de travailler avec le CITE et connaît cette structure de longue date ; TECH DEV démarre un partenariat technique avec le CITE (Service d'Appui Technologique à Distance) qui doit cependant être approfondi ; le FA est confiant dans la qualité de ce partenaire ;

La principale difficulté pour les investissements à Madagascar repose sur la fluctuation de l'ARIARY. Notre modèle se refuse de prêter directement en devises aux PME ce qui reviendrait à leur faire supporter le risque de change ; les mécanismes de protection contre la fluctuation des changes sont très coûteux, le FA devra donc supporter le risque de change.

Le FA vérifiera en préalable les capacités du CITE en terme d'instruction (diagnostic d'entreprise, montage de Business Plan, ...) et de suivi/accompagnement des entreprises notamment en regardant les dossiers des 5 entreprises garanties par SOFIDIS ; le démarrage du partenariat technique TECH-DEV/CITE dans le cadre du SATD permettra de juger du professionnalisme des équipes opérationnelles du CITE.

L'initiative malgache SONAPAR (société nationale de capital risque : [www.sonapar.mg](http://www.sonapar.mg)) sera analysée en parallèle (a priori tickets d'investissements plus élevés).

### Situation des conventions cadres et objectifs en terme d'instruction

	Mali	Sénégal	Cote d'Ivoire	Burkina Faso	Togo	Bénin	Cameroun	Congo Brazza	Madagascar
	SERIM	ENDA GRAF	CCDE	ICDE	BCGO	BAA	AGRO PME	FJEC	CITE
<b>Convention cadre de partenariat pour le FA (signée par Tech-Dev et le partenaire)</b>	partenariat depuis T2 2011 convention signée le 1 décembre 2011 pour 18 mois	partenariat depuis depuis 2011 convention signée le 17 avril 2012 pour 24 mois	prise de contact en mars 2012, OK pour période d'apprentissage convention à signer début 2013	partenaire historique de Tech-Dev (depuis 2003) nouvelle convention cadre signée le 31 janvier 2011 pour 18 mois	partenariat depuis T4 2010 convention signée le 23 décembre 2011 pour 18 mois	partenariat depuis 2008. convention signée le 1/02/2008 pour 18 mois. 2nd convention non recue (signée ?)	partenariat depuis 2011, convention signée le 08 aout 2011 pour 18 mois.	partenariat depuis 2005, convention signée le 25 janvier 2011 pour 18 mois	prise de contact en 2012, préparation du partenariat en 2013
<b>renouvellement</b>	suspendu		févr-13	janv-13	févr-13	févr-13	janv-13	janv-13	2014
<b>instructions</b>									
objectifs 2011		3		4	2	2		3	
réalisé 2011		1		1	0	2		1	
objectifs 2012	4	4		4	3	2	2	3	
réalisé 2012	0	0	1 (en cours)	1	0	1 (en cours)	2	1	
objectifs 2013	suspendu	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	

### Synthèse 2012 :

Le réseau des partenaires africains de TECH DEV, maillon central (cheville ouvrière) du dispositif de capital risque solidaire FA, s'est élargi et consolidé (sauf le Togo qui peine à faire remonter des dossiers répondant aux critères du FA).

#### b. Rémunérations des services non financiers « de proximité » fournis par les partenaires locaux

Les conventions tripartites (TECH-DEV/FA, partenaire SAE, entreprise bénéficiaire) signées à l'entrée du FA dans le capital des entreprises prévoit que les prestations d'appui conseil du partenaire auprès de l'entreprise seront rémunérées comme suit : FA prend en charge 50% du coût de la prestation avec un plafond annuel de 720 000 FCFA, l'entreprise s'engageant à régler le solde, le coût forfaitaire de la prestation étant fixé entre l'entreprise et le partenaire sur la base de prestations bien déterminées.

La grande difficulté exprimée par les partenaires en 2011, lors de l'atelier tenu à Cotonou, de se faire rémunérer la quote-part à charge de l'entreprise en échange des services rendus, se confirme sur l'exercice 2012. Le dispositif FA pour ne pas pénaliser les partenaires, s'acquitte de son engagement dès lors que la prestation minimale (*reporting*, suivi périodique) est réalisé.

Trop souvent, la réticence des entreprises à payer les partenaires n'incitent pas ces derniers à aller au-delà du minimum de suivi demandé par le FA et à s'impliquer dans des prestations d'accompagnement devant avoir un effet tangible sur l'atteinte des objectifs de développement des entreprises.

Ce sujet sera central dans les objectifs en 2013. L'aménagement des modalités actuelles de rémunération de ces services s'avère indispensable, mais en conservant le principe du cofinancement.

Concernant la participation aux frais d'instruction et pour tenir compte de la charge de travail sur les due diligence, nous proposons aux partenaires l'augmentation du forfait à hauteur de 400 000 FCFA (contre 300 000 FCFA actuellement) par dossier quelque soit la décision finale d'investir ou non. L'entreprise contribuera aux frais d'instruction à hauteur de 100 000 FCFA, payable dès que le dossier est finalisé et validé pour être présenté au Comité d'Engagement du Fonds Afrique. Si le dossier est accepté, un montant forfaitaire de 100 000 FCFA (prime de succès) sera versé en sus par l'entreprise au partenaire.

Ceci devrait inciter à l'augmentation du volume d'affaire pour le FA et sera plus conforme au coût pour ce type de prestations, compte tenu du niveau d'exigence du FA et de la nécessaire implication du partenaire à ce stade.

#### c. Atelier rencontre des partenaires du FA

Pas d'atelier en 2012 conformément aux prévisions (1 atelier tous les deux ans). Le prochain atelier est prévu pour septembre 2013.

Cette rencontre sera l'occasion d'échanger sur le dispositif FA (capitalisation, stratégies d'évolution) et au delà nous proposerons au réseau de partenaires africains de mettre en commun leur positionnement respectif sur le métier de l'accompagnement individualisé aux entreprises.

Proposition de programme (à valider par le réseau des partenaires):

**ATELIER 1: Orientations stratégiques autour du dispositif FA** : Bilans et perspectives FA : faire le point, comment améliorer et pérenniser le dispositif (sicar autonome, fonds locaux, mobilisation de l'épargne locale,...), quelles cibles pour le FA ?, le problème de la rémunération des services non financiers, le *reporting*, comment fournir des services d'accompagnement de qualité...

**ATELIER 2: Le métier de l'accompagnement non financier** : rôle et positionnement des bureaux de services non financiers d'appui/accompagnement aux PME : échanges entre les partenaires sur leurs pratiques, gammes de services proposés, comment se faire rémunérer par les « clients finaux », l'environnement juridique, quel lobby ? création/relance d'un réseau formalisé à l'échelle régionale centrée sur ce métier...

## **TABLES RONDES:**

TABLE 1 : la « personne morale » dans le contexte africain : difficultés liées à la formalisation et à la propriété collective de l'entreprise

TABLE 2 : « utilité et impacts » de l'entreprise pour un développement endogène. Son rôle sur les chaînes de valeur (effets d'entraînement) et sa contribution au bien commun

TABLE 3 : méso finance : limites et perspective d'articulation entre micro-finance et système bancaire. Comment créer une chaîne de financement « en continuum » (le FA n'étant qu'une réponse parmi d'autres).

TABLE 4 : fonds locaux de capital risque solidaire d'« impact investing » : mobilisation d'investisseurs locaux ayant une finalité développementaliste, quels opérateurs financiers locaux ? Quelles articulations avec les structures locales offrant des services d'accompagnement non financiers ?

### **d. Le Service d'Appui Technique à Distance apporté par TECH DEV**

Fin 2011, TECH DEV a bénéficié d'un appui financier d'ICCO sur 3 ans (phase pilote) pour le renforcement de l'appui technologique à distance, complément indispensable de l'accompagnement de proximité assuré par nos partenaires locaux.

L'enjeu majeur de ce service est:

➤ d'être en capacité d'apporter des réponses, dans des délais courts et de façon pertinente et économique, aux demandes ponctuelles d'appui technologique qui remontent du réseau de partenaires de TECH-DEV en Afrique.

Ce service s'adresse à toute structure accompagnée par les partenaires de TECH-DEV en notamment les entreprises du portefeuille FA. Au cours de cette première année de mise en œuvre, test du dispositif, 16 demandes en provenance d'entreprise financées par le FA ont été instruites, ce qui représente près de 50 % des demandes traitées par le service.

En 2013, les objectifs du SATD se déclinent de la façon suivante :

➤ mettre en chantier la réflexion avec nos partenaires africains d'une "tarification" acceptable et supportable par eux et par les entreprises qu'ils accompagnent afin d'assurer la pérennité du dispositif par un autofinancement partiel du coût du service. Il restera gratuit pour les entreprises accompagnées par le FA ;

➤ progresser dans la qualification de fabricants de matériels en Afrique et en Inde ;

➤ faciliter l'accès à l'information "générique", "réutilisable" pour l'ensemble des partenaires de TECH DEV, quelle que soit l'origine de la demande, ceci par la mise en commun de l'ensemble des informations collectées et traitées à l'occasion de l'instruction des DAT.